

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

ANNEXE A LA LOI DE REGLEMENT POUR

2021

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- Le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- Le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- Le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- Le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- *Le bilan stratégique du programme :*
 - o La présentation du programme
 - o L'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- *Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :*
 - o Le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
 - o Le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- *Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :*
 - o La présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- *L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :*
 - o La mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- *Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :*
 - o La mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
MISSION 18 : JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	5
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	8
RECAPITULATION DES CREDITS	9
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	10
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	11
PROGRAMME SPORTS ET LOISIRS	12
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	13
PRESENTATION DU PROGRAMME	13
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	14
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	16
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	21
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	21
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	22
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	25
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	25
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	26
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	27
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	27
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	27
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	27
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	28
PROGRAMME VIE ASSOCIATIVE	29
PERIMETRE DU PROGRAMME	30
PRESENTATION DES ACTIONS	30
CADRAGE STRATEGIQUE	31
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	31
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	32
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	35
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	35
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	35
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	35
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	36
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	40
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	40
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	41
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	42
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	42
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	42
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	43
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	43

PROGRAMME JEUNESSE	44
---------------------------	-----------

PERIMETRE DU PROGRAMME	45
PRESENTATION DES ACTIONS	45
CADRAGE STRATEGIQUE	46
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	46
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	47
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	53
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	53
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	54
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	55
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	56
DEPENSES DE PERSONNEL	56
AUTRES DEPENSES	57
RATACHEMENT DES SERVICES	58

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, CHARGE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE.	59
--	-----------

PRESENTATION DU PROGRAMME	60
PERIMETRE DU PROGRAMME	60
PRESENTATION DES ACTIONS	60
CADRAGE STRATEGIQUE	61
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	61
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	62
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	67
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	67
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	69
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	70
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	71
DEPENSES DE PERSONNEL	71
AUTRES DEPENSES	72
RATTACHEMENT DES SERVICES	73
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	74

MISSION 18 : JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
La mission est également portée par le **MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

PRESENTATION DE LA MISSION

Reprendre brièvement la présentation de la Mission dans le PAP, et éventuellement l'actualiser en fonction des grands changements intervenus dans l'année.

PERIMETRE DE LA MISSION

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

PRINCIPALES REFORMES

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°1 : Favoriser un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur les plans national et international d'ici à 2023.

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir soutenu les compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines, afin de permettre une bonne préparation de nos athlètes à toutes les compétitions internationales ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir participé aux compétitions sportives internationales statutaires ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir permis et soutenu l'organisation de compétitions internationales ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir obtenu un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan international ;

Indicateurs

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°1 : Favoriser un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international d'ici à 2023							
Nombre de compétitions nationales soutenues		Nombre	10	70	52	-22	106
Nombre de compétitions Internationales soutenues		Nombre	10	70	20	-50	45
Nombre de médailles obtenues à l'international		Nombre	10	40	10	-30	22
Nombre de disciplines qualifiées à l'international		Nombre	18	20	20	0	42
Pourcentage de réussite aux compétitions internationales		%	15	20	20	0	100
Taux d'avancement du plan d'action de l'objectif		%	N/A	N/A	30	N/A	100

OBJECTIF N°2 : Promouvoir la participation des jeunes aux événements de jeunesse sur le plan national et international d'ici à 2023.

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Obtenir la participation effective de plus de 8000 jeunes sur le plan national (fête de la jeunesse) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Redynamiser la fête nationale de la jeunesse ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Institutionnaliser le forum national de la jeunesse ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Obtenir la participation effective de plus de 5000 jeunes aux journées internationales ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Favoriser la présence de 10 jeunes aux fora internationaux (séminaires, conférences et assemblées générales statutaires).

Indicateurs

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°2 : Promouvoir la participation des jeunes aux événements de jeunesse sur le plan national et international d'ici à 2023							
Nombre de jeunes qui participent à la fête nationale de la jeunesse			3 000	10 000	10 000	0	22 000
Nombre de jeunes participants aux ateliers pendant la fête nationale de la jeunesse			1 200	6 000	1 000	-5 000	2 500
Nombre de jeunes qui participent aux journées internationales			0	5 000	5 000	0	10 000
Nombre de jeunes qui participent aux fora internationaux			0	50	10	-40	20
Taux d'avancement du plan d'action de l'objectif			N/A	N/A	50	N/A	100

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
18.647	Sports et loisirs	2 826 742 296	1 265 684 590	1 561 057 706	2 826 742 296	1 265 684 590	1 561 057 706
18.647.1	Promotion des loisirs et du sport de masse	1 242 785 992	771 977 335	470 808 657	1 242 785 992	771 977 335	38 858 748
18.647.2	Promotion du sport amateur, d'élites et professionnel	1 583 956 304	493 707 255	1 090 249 040	1 583 956 304	493 707 255	745 506 076
18.654	Vie associative	608 590 988	558 590 988	50 000 000	608 590 988	558 590 988	50 000 000
18.654.1	Promotion des associations	21 000 000	0	21 000 000	21 000 000	0	21 000 000
18.654.2	Promotion des activités des associations (ANE) auprès des partenaires	587 590 988	558 590 988	29 000 000	587 590 988	558 590 988	29 000 000
18.658	Jeunesse	312 808 000	206 262 645	72 989 800	312 808 000	206 262 645	72 989 800
18.658.1	Promotion des activités des jeunes	239 606 000	175 504 645	64 101 355	239 606 000	175 504 645	64 101 355
18.658.2	Promotion des associations et mouvements de jeunesse	73 202 000	30 758 000	42 444 000	73 202 000	30 758 000	42 444 000
18.661	Programme Pilotage et soutien	1 706 436 930	1 526 903 921	179 533 009	1 706 436 930	1 526 903 921	179 533 009
18.661.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	49 714 604	38 214 604	11 500 000	49 714 604	38 214 604	11 500 000
18.661.2	Coordination administrative	1 656 722 326	1 488 689 317	168 033 009	1 656 722 326	1 488 689 317	168 033 009
Total pour la mission		5 454 578 214	3 597 442 144	1 857 136 070	5 454 578 214	3 597 442 144	1 857 136 070

Explication des principaux écarts :

- *Rappeler le montant global autorisé en AE/CP et l'écart global*
- *Taux d'exécution global : 65,95 %*
- *Les écarts entre les autorisations et les réalisations s'expliquent par rapport aux délais court entre l'ouverture et la fermeture du budget d'une part, et d'autre part au différentiel de calcul du taux d'exécution entre les crédits consommés nets et les dotations brutes*
- *Préciser si l'écart global se justifie par la non-levée d'une réserve obligatoire : OUI*
- *Préciser le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées*

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LFR 2021 Budget général	Demandées pour 2022			Prévisions 2022	Prévisions 2023	Ouvertes en LFR 2021 Budget général	Demandées pour 2022			Prévisions 2022 Budget général	Prévisions 2023 ADP ⁽¹⁾ DONS FDC
			ADP ⁽¹⁾ DONS FDC	PLF 2021	Montant y compris ADP				ADP ⁽¹⁾ DONS FDC	Numéro et intitulé du programme et de l'action	Montant y compris ADP		
18.647	Sports et loisirs	2 826 742 296	2 924 742 296	-	2 924 742 296	2 924 742 296	2 924 742 296	2 826 742 296	2 826 742 296	-	2 826 742 296	2 924 742 296	2 924 742 296
18.647.1	Promotion des loisirs et du sport de masse	1 242 785 992	1 592 785 992	-	1 592 785 992	1 592 785 992	1 592 785 992	1 242 785 992	1 242 785 992	-	1 242 785 992	1 592 785 992	1 592 785 992
18.647.2	Promotion du sport amateur, d'élites et professionnel	1 583 956 304	1 331 956 304	-	1 331 956 304	1 331 956 304	1 331 956 304	1 583 956 304	1 583 956 304	-	1 583 956 304	1 331 956 304	1 331 956 304
18.654	Vie associative	608 590 988	608 590 988	-	608 590 988	608 590 988	608 590 988	608 590 988	608 590 988	-	608 590 988	608 590 988	608 590 988
18.654.1	Promotion des associations	21 000 000	579 590 988	-	579 590 988	579 590 988	579 590 988	21 000 000	21 000 000	-	21 000 000	579 590 988	579 590 988
18.654.2	Promotion des activités des associations (ANE) auprès des partenaires	587 590 988	29 000 000	-	29 000 000	29 000 000	29 000 000	587 590 988	587 590 988	-	587 590 988	29 000 000	29 000 000
18.658	Jeunesse	312 808 000	312 808 000	-	312 808 000	312 808 000	312 808 000	312 808 000	312 808 000	-	312 808 000	312 808 000	312 808 000
18.658.1	Promotion des activités des jeunes	239 606 000	239 606 000	-	239 606 000	239 606 000	239 608 000	239 606 000	239 606 000	-	239 606 000	239 606 000	239 608 000
18.658.2	Promotion des associations et mouvements de jeunesse	73 202 000	73 202 000	-	73 202 000	73 202 000	73 202 000	73 202 000	73 202 000	-	73 202 000	73 202 000	73 202 000
18.661	Pilotage et soutien aux politiques de la jeunesse, des sports, chargé de la vie associative	1 706 436 930	2 018 182 769	-	2 018 182 769	2 018 182 769	1 706 436 930	1 706 436 930	1 706 436 930	-	1 706 436 930	2 018 182 769	1 706 436 930
18.661.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	49 714 604	1 894 782 769	-	1 894 782 769	1 894 782 769	1 682 782 769	49 714 604	49 714 604	-	49 714 604	1 894 782 769	1 682 782 769
18.661.2	Coordination administrative	1 656 722 326	123 400 000	-	123 400 000	123 400 000	23 400 000	1 656 722 326	1 656 722 326	-	1 656 722 326	123 400 000	23 400 000
Total pour la mission Jeunesse, Sports et Loisirs		5 454 578 214	5 864 324 053	-	5 864 324 053	5 864 324 053	5 552 578 214	5 454 578 214	5 454 578 214	-	5 454 578 214	5 864 324 053	5 552 578 214

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°18.647 Programme SPORTS ET LOISIRS	2 826 742 296	1 263 684 590	1 563 057 706	2 826 742 296	1 263 684 590	1 563 057 706
Titre 2. Dépenses de personnel	884 869 766	884 869 766	0	884 869 766	884 869 766	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	766 122 195	178 364 824	587 757 371	766 122 195	178 364 824	587 757 371
Titre 4. Dépenses de transfert	1 073 750 335	202 450 000	441 062 550	1 073 750 335	202 450 000	441 062 550
Titre 5. Dépenses d'investissement	102 000 000	0	102 000 000	102 000 000	0	102 000 000
18.654 Programme vie associative	608 590 988	558 590 988	50 000 000	608 590 988	558 590 988	50 000 000
Titre 2. Dépenses de personnel	558 590 988	558 590 988	0	558 590 988	558 590 988	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	0	50 000 000	50 000 000	0	50 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert				0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement		0	0	0	0	0
18.658 Programme Jeunesse	312 808 000	206 262 645	106 545 355	312 808 000	206 262 645	106 545 355
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 000 000	76 504 645	23 495 355	100 000 000	76 504 645	23 495 355
Titre 4. Dépenses de transfert	212 808 000	129 758 000	83 050 000	212 808 000	129 758 000	83 050 000
18.661 Programme Pilotage et soutien	1 706 436 930	1 526 903 921	179 533 009	1 706 436 930	1 526 903 921	179 533 009
Titre 2. Dépenses de personnel	1 389 781 130	1 389 781 130	0	1 389 781 130	1 389 781 130	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	75 000 000	18 500 000	56 500 000	75 000 000	18 500 000	56 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	241 655 800	118 622 791	123 033 009	241 655 800	118 622 791	123 033 009
Total pour la mission	5 454 578 214	3 597 442 144	1 857 136 070	5 454 578 214	3 597 442 144	1 857 136 070

Explication des principaux écarts :

Dans cette section, justifier les écarts par titres (idéalement sur le total pour la mission) :

- Taux d'exécution global titre 3 : 27,58% ;
- Taux d'exécution global titre 4 : 29,50%
- Les écarts entre les autorisations et les réalisations s'expliquent par rapport aux délais court entre l'ouverture et la fermeture du budget

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Natures des mouvements de crédit :

- Un virement est un redéploiement de crédits entre programmes d'un même ministère ;
- Un transfert est un redéploiement de crédits entre programmes de ministères différents ;
- Un crédit devenu sans objet peut être annulé, il s'agit alors d'une annulation ;
- Un crédit peut être reporté sur l'année suivante, il s'agit alors d'un report.

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1				
Titre 2				
Titre 3				
Titre 4				
Titre 5				
Titre 6				
Total des mouvements de CP				

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

PROGRAMME SPORTS ET LOISIRS

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

Reprendre brièvement la présentation du PAP, et éventuellement l'actualiser en fonction des grands changements intervenus dans l'année.

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Champ du programme recouvre les grandes missions suivantes :

- L'élaboration des politiques nationales de Sports et de Loisirs ;
- L'élaboration et l'actualisation de la réglementation ;
- La formation des encadreurs techniques, des animateurs bénévoles, des responsables administratifs des associations ;
- La détection des jeunes talents et le développement du sport-études ;
- L'encadrement des sportifs de haut niveau et l'aide à la réinsertion des sportifs de haut niveau ;
- La participation du Gabon aux grandes rencontres internationales de sports et loisirs ;

Le programme **“Sports et Loisirs”** est mis en œuvre par la Direction Générale des Sports et celle des Loisirs qui sont composées des directions techniques suivantes :

- Direction de la Promotion des Sports ;
- Direction des Sports de Haut Niveau ;
- Direction des Activités Physiques et Sportives ;
- Direction de la Médecine du Sport ;
- Direction du Temps Libre ;
- Direction de la Prospection et de la Promotion ;
- Direction de la Planification et de l'Animation.

Ces directions centrales sont relayées au niveau déconcentré par les Directions Provinciales de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Le programme entretient des interactions étroites avec les programmes jeunesse et vie associative, vie de l'apprenant et solidarité nationale dans le cadre de la formation, de l'encadrement des associations sportives et de loisirs.

Il est piloté par le **Directeur Général du Sport**, assisté des directeurs techniques des différentes directions précitées.

Globalement, le périmètre d'action du programme recouvre les grandes missions suivantes :

- élaboration des politiques nationales de Sports et de Loisirs ;
- élaboration et l'actualisation de la réglementation ;
- formation des encadreurs techniques, des animateurs bénévoles, des responsables administratifs des associations ;
- détection des jeunes talents et développement du sport-études ;
- encadrement des sportifs de haut niveau et aide à la réinsertion des sportifs de haut niveau ;
- participation du Gabon aux grandes rencontres internationales sport et loisirs ;
- relations administration / opérateurs et partenaires (fédérations sportives, ANGTF et associations).

Les actions du programme « sports et loisirs » sont :

- **promotion des loisirs et du sport de masse ;**
- **promotion du sport amateur, d'élite et professionnel**

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Promotion des loisirs et du sport de masse

Cette action recouvre les principales activités suivantes :

- élaborer, actualiser et mettre en œuvre la politique nationale des loisirs ;
- initier et mettre en œuvre des mesures réglementaires de nature à favoriser le développement des activités de loisirs et du sport de masse ;
- susciter la création des groupements volontaires de loisirs ;

- organiser les stages, les ateliers de formation à l'intention des cadres des loisirs du ministère et des animateurs bénévoles ;
- organiser l'encadrement et l'animation des centres de loisirs ;
- construire et équiper les infrastructures de loisirs et du sport pour tous.

Cette action implique non seulement l'administration sur programme (services centraux et déconcentrés des Directions Générales des Loisirs et des Sports) mais aussi des opérateurs de l'Etat et de nombreux partenaires, notamment les collectivités locales et les entreprises privées.

ACTION N° 2 : Promotion du sport amateur, d'élite et professionnel

Cette action recouvre les principales activités suivantes :

- élaborer, actualiser et mettre en œuvre la politique nationale des sports ;
- initier et mettre en œuvre des mesures réglementaires de nature à favoriser le développement du sport amateur et professionnel ;
- organiser les stages, les ateliers de formation à l'intention des cadres du sport et des animateurs bénévoles par le biais des fédérations et des établissements spécialisés ;
- susciter des vocations sportives de haut-niveau ;
- veiller à la création et au suivi des associations sportives ;
- construire et moderniser les infrastructures sportives ;
- élaborer ou actualiser les textes réglementaires du programme.

A l'instar de l'action 1, cette action implique non seulement l'administration sur programme (services centraux et déconcentrés de la Direction Générale des Sports) mais aussi des opérateurs de l'Etat et des partenaires.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le contexte dans lequel se déploie l'action conduite par le programme Sports et Loisirs présente plusieurs caractéristiques majeures :

- Une demande de sports et loisirs en forte croissance, de la part des jeunes notamment ;
- Une demande qui porte avant tout sur le sport d'entretien, les sports de masse, les loisirs de base (jeux de société par exemple) ;
- Une structuration de plus en plus importante des activités sous forme d'associations ;
- Un phénomène d'identification des jeunes aux champions, favorisé par les médias ;
- Le rôle de plus en plus important dans le domaine des sports et loisirs des partenaires au développement et des organisations internationales (FIFA, CAF, PNUD, UNICEF...) ;
- La contribution des grandes entreprises internationales et nationales au développement du secteur ;
- La signature de traités internationaux qui ont une portée contraignante pour le Gabon (ex. participation obligatoire à des compétitions internationales).

Les attentes vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- Les usagers, notamment les jeunes, souhaitent plus d'aires de jeux de proximité, des infrastructures de loisirs plus nombreuses, mieux équipées, avec un encadrement de qualité et disponible ;
- Les fédérations attendent de l'Etat qu'il définisse des priorités d'actions claires, globalement et pour chaque discipline sportive ;
- Les associations veulent un appui plus important et multiforme de la part de l'Etat : subventions, formations, conseils juridique et administratif, assistance technique ;
- Les autorités politiques attendent une démocratisation de la pratique des sports et des loisirs permettant d'impliquer la jeunesse, de créer des emplois et des revenus ; elles attendent aussi du programme qu'il conforte le prestige international du Gabon par l'obtention de résultats sportifs de haut niveau.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme, notamment :

- La construction et la rénovation de stades de football ;
- La construction de deux (2) plateaux sportifs à Libreville ;
- La construction des aires de jeux de plage (espace Léon M'BA à Libreville) ;

- Des premiers résultats obtenus dans le sport de haut niveau (taekwondo, judo, athlétisme...) ;
- Un dispositif de formation des cadres performant qui s'appuie sur des partenariats avec l'étranger (France, Congo, Sénégal) ;
- L'organisation de la CAN 2012 ;
- Un partenariat efficace avec les médias nationaux ;
- L'obtention de l'organisation de la CAN 2017 ;
- La validation du Code du Sport le 26/06/2015 ;
- La loi d'orientation du sport au Gabon.

Il reste cependant un certain nombre de difficultés et d'insuffisances à traiter, notamment :

- Un écart encore très important entre les résultats obtenus et les moyens mis à disposition ;
- Des associations qui ne sont pas toujours impliquées et responsables, un manque de suivi et d'évaluation de ces associations par l'Etat ;
- Une collaboration insuffisante entre l'administration et les fédérations nationales, entre l'administration et les associations ;
- Un système d'information sectoriel embryonnaire (ex : pas de maîtrise du nombre de licenciés ou des résultats par discipline) ;
- Une difficulté à planifier, programmer, mettre en œuvre, piloter, évaluer les projets voire les activités d'une façon générale ;
- Le manque de synergies inter programmes autour des enjeux d'éducation et d'insertion / réinsertion des populations fragilisées ou en précarité.

ENJEUX

Les principaux enjeux du programme sont :

- Enjeu 1 : Garantir à chaque Gabonais une meilleure pratique sportive et une meilleure offre de loisir ;
- Enjeu 2 : faire des sports et loisirs un secteur générateur d'activités économiques, d'emplois et de revenus pour la population gabonaise ;
- Enjeu 3 : utiliser les activités sportives et de loisirs comme un instrument pour développer la cohésion sociale et le bien-être ;
- Enjeu 4 : faire des sports et loisirs un levier de renforcement du rayonnement international du Gabon.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LES RESULTATS ANNUELS ATTENDUS

OBJECTIF N°1: Appuyer les activités de loisirs sur le plan national et international d'ici à 2023

- **Résultat annuel 1** : avoir soutenu au moins 3 participations aux compétitions internationales ;
- **Résultat annuel 2** : avoir soutenu au moins 4 activités nationales ;
- **Résultat annuel 3** : avoir fait bénéficier à un minimum de 100 jeunes gabonais de 6 à 21 ans d'un séjour collectif encadré,
- **Résultat annuel 4** : avoir formé à un minimum de 85 encadreurs dans le domaine des séjours collectifs encadrés,

OBJECTIF N°2 : Promouvoir la pratique du sport, à tous les niveaux dans un cadre sécurisé et de qualité d'ici à 2023

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir mis en place un support encadrant le processus de détection des sportifs dans toutes les disciplines ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir mis en place la procédure (politique) de détection relative au développement du système sport-études ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir redynamisé le sport scolaire et universitaire ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir relancé le sport féminin dans les disciplines olympiques ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir structuré l'organisation des compétitions du sport pour tous ;
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir réussi à impliquer les jeunes, les administrations et les entreprises aux compétitions ;
- **Résultat annuel attendu 7** : avoir développé des espaces règlementaires pour l'organisation des compétitions du sport pour tous.
-

OBJECTIF N°3 : Assurer un meilleur encadrement des sportifs de haut niveau d'ici à 2023.

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir mis à disposition dans quinze (15) disciplines un entraîneur national de haut-niveau ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir redynamisé et soutenu les directions techniques nationales ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir soutenu au moins 18 athlètes de haut- niveau ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir couvert médicalement toutes les activités statutaires nationales et internationales ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir mis en place l'organisation Nationale de lutte contre le dopage (ONAD Gabon) et assuré la mise en place de programmes de contrôle réguliers conformément aux recommandations de l'Agence mondiale Antidopage (l'AMA).
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir organisé au moins 3 séminaires de formation et de recyclage

OBJECTIF N°4 : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur les plans national et international d'ici à 2023.

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir soutenu les compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines, afin de permettre une bonne préparation de nos athlètes à toutes les compétitions internationales ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir participé aux compétitions sportives internationales statutaires ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir permis et soutenu l'organisation de compétitions internationales ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir assuré le rayonnement du Gabon et une meilleure visibilité du sport nationale sur la scène internationale ;
- .

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE**OBJECTIF N°1: Appuyer les activités de loisirs sur le plan national et international d'ici à 2023****Type de finalité des résultats visés**

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel 1** : avoir soutenu au moins 3 participations aux compétitions internationales ;
- **Résultat annuel 2** : avoir soutenu au moins 4 activités nationales ;
- **Résultat annuel 3** : avoir fait bénéficier à un minimum de 150 jeunes gabonais de 6 à 21 ans d'un séjour collectif encadré,
- **Résultat annuel 4** : avoir assuré la formation d'au moins 85 encadreur dans le domaine des séjours collectifs encadrés.
-

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisation	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de compétitions nationales organisées et soutenues		1	4	5	1	5	9
Nombre de participation aux compétitions internationales		1	3	3	0	4	7
Nombre de séjours nationaux organisés		1	7	5	-2	9	16
Nombre de jeunes Gabonais de 6 à 21 ans ayant bénéficié d'un séjour collectif encadré		0	70	50	-20	120	190
Nombre d'encadreur formés		0	60	80	20	90	140
Taux d'avancement du plan d'action de l'objectif appuyer les activités de loisirs sur plan national et international		5	35	25	-10	65	100

Sources des données: Direction Générale des Loisirs (DGL), les collectivités locales, Etablissements scolaires, Associations (Centre d'Entraînements aux Méthodes d'Education Active du Gabon (CEMEAG), Association Gabonaise pour la Gestion du Temps Libre des Enfants et des Adolescents (AGGTLEA), Structures hôtelières et touristiques

Mode de collecte : Enquêtes, rapports d'activités.

Précisions méthodologiques :

- **Indicateur 1** : cet indicateur précise le nombre de compétitions nationales à organiser ;
- **Indicateur 2** : cet indicateur précise le nombre de participations du Gabon aux compétitions internationales
- **Indicateur 3** : cet indicateur précise le nombre de séjours collectifs organisés au profit de jeunes gabonais de 6 à 21 ans ;
- **Indicateur 4** : cet indicateur précise le nombre de jeunes gabonais de 6 à 21 ans qui bénéficieront d'un séjour collectif encadré ;
- **Indicateur 5** : cet indicateur précise le nombre de personnes formées pour encadrer les jeunes gabonais de 6 à 21 ans qui participent aux séjours collectifs ;
- **Indicateur 6** : cet indicateur présente le taux de réalisation de l'objectif.

Le mode de calcul :

Indicateurs 1-5 ; simple décompte

Indicateur 6 : taux cumulé des réalisations sur la base de 33% équivalent à la réalisation annuelle de l'objectif.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Collecter et analyser les rapports d'activités des années précédentes et visiter les ligues ou fédérations organisatrices ;
- Mettre à disposition des fonds alloués aux manifestations de loisirs ;
- Suivre les manifestations organisées ;
- Prospector et sélectionner des sites d'accueil ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation des partenaires et autres acteurs ;
- Promouvoir et susciter l'apport des partenaires privés ;
- Former et renforcer des capacités des nouveaux et anciens encadreurs ;
- Organiser la logistique des séjours ;
- Réaliser les séjours en centre de vacances ;
- Partager les données et documents disponibles.

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- Ministère de l'Intérieur : délivrance des passeports ;
- Ministère du Budget : facilitation de la procédure d'exécution ;
- Associations reconnues : Organisation des compétitions nationales, préparation des compétiteurs et officiels pour les compétitions internationales ;
- Les collectivités locales : financement et orientations ;
- Etablissements scolaires ; mise à disposition des jeunes compétiteurs et des espaces de jeux ;
- Associations : Centre d'Entraînements aux Méthodes d'Education Active du Gabon (CEMEAG) ;
- Association Gabonaise pour la Gestion du Temps Libre des Enfants et des Adolescents (AGGTLEA) ;

Structures hôtelières et touristiques

OBJECTIF N°2 : Promouvoir la pratique du sport, à tous les niveaux dans un cadre sécurisé et de qualité d'ici à 2023

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir mis en place un support encadrant le processus de détection des sportifs dans toutes les disciplines ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir mis en place la procédure (politique) de détection relative au développement du système sport-études ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir redynamisé le sport scolaire et universitaire ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir relancé le sport féminin dans les disciplines olympiques ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir structuré l'organisation des compétitions du sport pour tous ;
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir réussi à impliquer les jeunes, les administrations et les entreprises aux compétitions ;

- **Résultat annuel attendu 7** : avoir organisé des compétitions du sport pour tous dans des espaces réglementaires.

Indicateurs

Sources des données : Directions Générales des Sports, associations et fédérations sportives.

Intitulé	Unité	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisation	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration du support de détection		100%	100%	N/A	N/A	50%	100%
Nombre de nouveaux talents découverts		32	20	32	12	25	32
Nombre de compétitions de jeunes		13	55	13	-42	60	80
Nombre de compétitions féminines		10	30	10	-20	35	50
Nombre de compétitions du sport pour tous organisées		0	40	0	-40	45	50
Nombre de compétitions corpo		2	25	2	-23	30	40
Nombre de compétitions Scolaires		0	12	0	-12	15	55
Nombre de compétitions Universitaires		0	8	0	-8	12	27
Taux d'avancement du plan d'action de l'objectif Promouvoir la pratique du sport, à tous les niveaux dans un cadre sécurisé et de qualité		30	50	30	-20	50	100

OBJECTIF N°3 : Assurer un meilleur encadrement des sportifs de haut niveau d'ici à 2023

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir mis à disposition dans quinze (15) disciplines un entraîneur national de haut-niveau ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir redynamisé et soutenu les directions techniques nationales ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir soutenu au moins 18 athlètes de haut- niveau ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir couvert médicalement toutes les activités statutaires nationales et internationales ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir réalisé 70 contrôles antidopage
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir organisé au moins 3 séminaires de formation et de recyclage

Indicateurs

Intitulé	Unité	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisation	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'entraîneurs de haut-niveau mis à disposition des fédérations sportives		1	15	10	-5	17	32
Nombre de formations de DTN organisées		0	15	12	-3	17	32
Nombre de sportifs de haut-niveau soutenus		0	18	12	-6	20	38
Nombre de compétitions couvertes médicalement		3	30	25	-5	35	65
Nombre (de contrôles antidopage réalisés) de campagne de sensibilisation anti-dopage		3	70	52	-18	75	145
Nombre de séminaires organisés		0	3	3	0	9	11
Taux d'avancement de l'objectif		N/A	50	N/A	N/A	50	100

Sources des données : Directions Générales des Sports, associations et fédérations sportives

Mode de collecte : Enquêtes.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur précise le nombre d'entraîneurs de haut-niveau (le nombre d'entraîneurs de 3^e degré) ;

Indicateur 2 : cet indicateur précise le nombre de formations de DTN organisées (le nombre de formations à l'endroit des Directions Techniques Nationales) ;

Indicateur 3 : cet indicateur précise le nombre de sportifs de haut-niveau soutenus (le nombre de sportifs de haut niveau qui bénéficient du soutien matériel et financier de l'Etat) ;

Indicateur 4 : cet indicateur précise le nombre de compétitions couvertes médicalement (le nombre de compétitions organisées sous le contrôle d'un staff médical) ;

Indicateur 5 : cet indicateur précise le nombre de campagnes de sensibilisation anti-dopage (le nombre de campagnes organisées à l'attention des sportifs sur les dangers liés au dopage) ;

Indicateur 6 : cet indicateur précise le nombre de séminaires organisés (le nombre de rencontres d'échanges et/ou de formations organisées en dehors des DTN) ;

Indicateur 7 : cet indicateur précise le niveau d'avancement du plan d'action annuel de l'objectif (renforcer la performance des sportifs est le niveau d'évolution global en % des actions contenues dans le plan d'actions de l'objectif).

Le mode de calcul :

Indicateurs 1-6 ; simple décompte

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place un groupe de travail

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- Ministère du budget (financement) ;
- Ministère de l'intérieur (délivrance des passeports),
- Fédérations sportives (mise en œuvre des politiques)
- CNOG ;
- ONDSC infrastructures ;
- INJS : formations d'encadrement ;
- Opérateurs privés.

OBJECTIF N°4 : Favoriser un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur les plans national et international d'ici à 2023

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** Avoir soutenu les compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines, afin de permettre une bonne préparation de nos athlètes à toutes les compétitions internationales ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** Avoir participé aux compétitions sportives internationales statutaires ;
- **Résultat annuel attendu 3 :** Avoir permis et soutenu l'organisation de compétitions internationales ;
- **Résultat annuel attendu 4 :** Avoir obtenu un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan international ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisation	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de compétitions nationales soutenues		10	52	70	18	54	106
Nombre de compétitions Internationales soutenues		10	20	70	50	25	45
Nombre de médailles obtenues à l'international		10	10	40	30	12	22
Nombre de disciplines qualifiées à l'international		18	20	20	0	22	42
Pourcentage de réussite aux compétitions internationales		15	20	20	0	80	100
Taux d'avancement de l'objectif		N/A	50	N/A	N/A	50	100

Source des données : DGS, Ministère du budget, ONDSC. CNOG Fédérations Sportives.

Mode de collecte : Enquêtes, Rapports d'activités

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur précise le nombre de compétitions nationales soutenues : (le nombre compétitions sportives Financées ou favorisées par l'Etat au plan national) ;

Indicateur 2 : cet indicateur précise le nombre de compétitions Internationales soutenues (le nombre de participations et d'organisations de compétitions sportives financées ou favorisées par l'Etat sur le plan international) ;

Indicateur 3 : cet indicateur précise le nombre de médailles obtenues à l'international (le nombre de médailles obtenues lors des compétitions internationales).

Indicateur 4 : cet indicateur précise le nombre de disciplines qualifiées à l'international (le nombre de participations aux compétitions internationales conditionnées par des phases de qualifications).

Indicateur 5 : cet indicateur précise le pourcentage de réussite aux compétitions internationales

Indicateur 6 : cet indicateur précise le taux d'avancement du plan d'action annuel de l'objectif.

Le mode de calcul :

Indicateurs 1-4 ; simple décompte

Indicateur 5 et 6 : le nombre de victoires sur le nombre de participations.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Sélectionner et valider des compétitions statutaires par discipline ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Initier et suivre les dossiers des fédérations sportives par la DGS ;
- Traiter les dossiers et décaissement par le Ministère du Budget et des Comptes Publics ;
- Vérifier et contrôler

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- Direction Générale des Sports pour la vérification ;
- Ministère du Budget pour le contrôle et validation.
- Fonds National de Développement du Sport ;
- ANAGEIS.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°1 Promotion des loisirs et du sport de masse	1 344 785 992	771 977 335	572 808 657	1 344 785 992	771 977 335	572 808 657
Titre 2. Dépenses de personnel	759 977 335	759 977 335	0	759 977 335	759 977 335	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	90 000 000	12 000 000	78 000 000	90 000 000	12 000 000	78 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	392 808 657	0	392 808 657	392 808 657	0	392 808 657
Titre 5. Dépenses d'investissement	102 000 000	0	102 000 000	102 000 000	0	102 000 000
N°2 Promotion du sport amateur, d'élites et professionnel	1 481 956 304	493 707 258	988 249 046	1 481 956 304	493 707 258	988 249 046
Titre 2. Dépenses de personnel	124 892 431	124 892 431	0	124 892 431	124 892 431	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	676 122 195	166 364 824	509 757 371	676 122 195	166 364 824	509 757 371
Titre 4. Dépenses de transfert	680 941 678	202 450 000	478 491 678	680 941 678	202 450 000	478 491 678
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Total pour le programme	2 826 742 296	1 265 684 333	1 561 057 961	2 826 742 296	1 265 684 333	1 561 057 961

Explication des principaux écarts :

Rappeler le taux d'exécution global du programme. Ensuite Procéder aux explications par titres :

- Taux d'exécution global du programme: **44,77 %** ;
- **Au niveau de l'action 1 :**
 - - le titre 2 a un solde nul car tous les crédits correspondant aux crédits ouverts ont été consommés.
 - Taux d'exécution global du Titre 2 : **100 %**
 - - Au titre 3, l'écart est de 78 000 000, soit ouverts 90 000 000 et consommés 12 000 000. Ceci s'explique par le fait que les crédits ont été moins exécutés par rapport aux crédits ouverts ;
 - Taux d'exécution global du Titre 3 : **13,33 %**
 - - Au titre 4, l'écart est global. Ceci s'explique par le fait qu'il n'y a aucun crédit consommé par rapport aux crédits ouverts ;
 - Taux d'exécution global du Titre 4 : **0 %**
 - - Le titre 5 n'a pas été utilisé.
 - Taux d'exécution global du Titre 5 : **0 %**
- **Au niveau de l'action 2 :**
 - - le titre 2 a un solde nul car tous les crédits correspondant aux crédits ouverts ont été consommés.
 - Taux d'exécution global du Titre 2 : **100 %**
 - - Au titre 3, l'écart est de 509 757 371, soit ouverts 676 122 195 et consommés 166 364 824. Ceci s'explique par le fait que les crédits ont été moins exécutés par rapport aux crédits ouverts ;
 - Taux d'exécution global du Titre 3 : **24,60 %**
 - - Au titre 4, l'écart est de 478 491 678 ? soit ouverts 680 941 678 et consommés 202 450 000. Ceci s'explique par le fait qu'il y a eu moins de crédits consommés que les crédits ouverts ;
 - Taux d'exécution global du Titre 4 : **29,73 %**
 - Préciser si l'écart global se justifie par la non-levée d'une réserve obligatoire (préciser le montant des réserves non levées) : OUI, toutes les réserves n'ont été levées.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Natures des mouvements de crédit :

- Un virement est un redéploiement de crédits entre programmes d'un même ministère ;
- Un transfert est un redéploiement de crédits entre programmes de ministères différents ;
- Un crédit devenu sans objet peut être annulé, il s'agit alors d'une annulation ;
- Un crédit peut être reporté sur l'année suivante, il s'agit alors d'un report ;
- Les mouvements de fongibilité entre actions ou entre titres, au sein d'un même programme, sont regroupés sous le terme mouvement.

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

Action	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Total
N°1 Promotion des loisirs et du sport de masse					
N°2 Promotion du sport amateur, d'élites et professionnel.					
Total des mouvements					

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité : RAS

Virements

Tableau récapitulatif des virements

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme X	Programme X	Titre X		
Programme X	Programme X	Titre X		
Programme X	Programme X	Titre X		
Total des virements				
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 5				

Explication des impacts de chaque virement : RAS

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme X	Programme X	Titre X		
Programme X	Programme X	Titre X		
Programme X	Programme X	Titre X		
Total des Transferts				
dont Titre 2				
dont Titre 3				
dont Titre 4				
dont Titre 5				

Explication des impacts de chaque transfert : RAS

Annulations

Tableau récapitulatif des annulations

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6
AE						
CP						
AE						
CP						
AE						
CP						
Total des annulations d'AE						
Total des annulations de CP						

Explication de chaque annulation : RAS

Tableau récapitulatif des reports (titre 5)

Action	Projet d'investissement / Programme d'équipement	Modification du montant de CP pour le programme
Action XX.XXX.X	Projet X	
Action XX.XXX.X	Projet X	
Action XX.XXX.X	Projet X	
Total des reports		

Explication de chaque report : RAS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2022	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	19	19	19				19
Agents de catégorie A	55	55	68	-1	14	13	68
Permanents	0	0		-1	14	13	68
Non permanents	0	0					
Agents de catégorie B	38	38	58	-1	21	20	58
Permanents	0	0		-1	21	20	58
Non permanents	0	0					
Agents de catégorie C	6	6	6	0	0	0	6
Permanents	0	0		0	0	0	6
Non permanents	0	0					
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	99	99	132	0	0	33	132
Main d'œuvre non permanente	19	19	19	0	0	0	19
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	118	118	151			33	151

Explication des évolutions : ND

Dans cette section, justifier l'augmentation/la diminution globale des effectifs

Opérateur : ND

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2019 et fin 2021
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur				
Total pour le programme				

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	884 569 766	884 569 766	884 569 766	884 569 766	0	0
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	884 569 766	884 569 766	884 569 766	884 569 766		0

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 : Crédits consommés totalement

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : 18.647.1 : Promotion des loisirs et du sport de masse	90 000 000	90 000 000	12 000 000	12 000 000	78 000 000	78 000 000
ACTION 2 : 18.647.2: Promotion du sport amateur et professionnel	676 122 195	676 122 195	166 364 824	166 364 824	509 757 371	509 757 371
Total des crédits de titre 3	766 122 195	766 122 195	178 364 824	178 364 824	587 757 371	587 757 371

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Le titre 3 est partiellement utilisé.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Promotion des Loisirs et du Sport de Masse	392 808 657	392 808 657	0	0	392 808 657	392 808 657
ACTION 2 : Promotion du Sport amateur d'élite et Professionnel	680 941 678	680 941 678	202 450 000	202 450 000	478 491 678	478 491 678
Total des crédits de titre 4	1 073 750 335	1 073 750 335	202 450 000	202 450 000	871 300 335	871 300 335

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant ressortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Le titre 4 est partiellement utilisé pour l'Action 2 et non consommé pour l'Action 1. En somme, le titre 4 a été faiblement exécuté.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 1 : Promotion des Loisirs et du Sport de Masse						
ACTION 2 : Promotion du Sport amateur d'élite et Professionnel	102 000 000	102 000 000	0	0	102 000 000	102 000 000
Projet de développement ou d'équipement						
Total des crédits de titre 5	102 000 000	102 000 000	0	0	102 000 000	102 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Le titre 5 n'a pas été utilisé.

PROGRAMME VIE ASSOCIATIVE

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Vie associative » est mis en œuvre par la Direction Générale e de la Promotion de la Vie Associative.

Il vise :

- La promotion de l'esprit associatif.

Ne relèvent pas de ce programme :

- Toutes les actions de légalisation des acteurs non étatiques (ANE) mises en œuvre par le programme « Administration territoriale » par le Ministère de l'Intérieur ;
- La gestion des subventions allouées aux ANE qui est une activité dévolue aux ministères techniques.

Ce programme, piloté par le **Directeur Général de la vie associative**, se décline en actions suivantes :

- **Promotion des associations ;**
- **Promotion des activités des associations (ANE) auprès des partenaires.**

Par ailleurs, les Conseils Municipaux, Départementaux et le Conseil Economique, Social et Environnemental, qui apportent un appui multiforme aux ANE, sont des partenaires institutionnels dans la conduite du programme « vie associative », au même titre que le PNUD, l'UE et l'UNFPA qui sont des partenaires au développement.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Promotion des associations

« Promouvoir des ONG », c'est susciter la création des ANE et renforcer leurs capacités organisationnelle et fonctionnelle.

Cette action passe par la facilitation de la procédure de légalisation, la formation des réseaux associatifs et l'instauration d'un partenariat dynamique entre les ANE, les Conseils Municipaux et Départementaux et les partenaires au développement.

Cette action est mise en œuvre par les services centraux de la Direction Générale de la Promotion de la Vie Associative.

ACTION N° 2 : Promotion des activités des associations(ANE) auprès des partenaires.

C'est Présenter les activités des associations et ONG auprès du Gouvernement et des partenaires extérieurs.

C'est l'appui matériel et financier des associations par les partenaires et favoriser les échanges avec les ANE à l'international.

Cette action est mise en œuvre par la direction de l'encadrement et les services (centraux et provinciaux) de la Direction Générale de la vie Associative.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

En matière de promotion de la vie associative, le programme vise le renforcement des capacités des Acteurs non Etatiques (ANE) au triple plan organisationnel, matériel et financier.

Il a donc la double ambition d'apporter un appui multiforme aux ANE, pour en faire des interlocuteurs crédibles du Gouvernement, des collectivités locales et des bailleurs financiers, d'une part, puis de soutenir les ANE afin d'en faire des partenaires dynamiques de la diversification de l'économie nationale et de la réduction de la pauvreté, d'autre part.

Les associations et ONG, en tant que principaux usagers de l'action de la vie associative, pourraient attendre du programme :

- une aide à la légalisation ou à la régularisation ;
- un appui à la formation ;
- une communication interne et externe régulière ;
- l'ouverture sur les partenariats (collectivités locales et bailleurs financiers internationaux) ;
- un soutien au financement des projets ;
- un renforcement de la représentativité dans les organes consultatifs.

On ne note comme points forts de cette Administration :

- la liberté de création des structures associatives conférée par la loi n° 35/62 du 10 décembre 1962 relative au régime des associations, et par le décret n° 296/PR/MI du 17 septembre 1962 réglementant les modalités de reconnaissance d'utilité publique des associations, modifié par le décret n° 810/PR du 13 septembre 1971 ;
- l'allocation des subventions annuelles aux associations de jeunesse ;
- la création des directions et services techniques chargés de la promotion des structures associatives ;
- la validation de la loi organique de la politique nationale de la jeunesse le 3 juillet 2015.

Toutefois, en dépit de ces efforts, il est à relever des faiblesses dans l'action de l'Etat dans le domaine de la vie associative, notamment :

- la caducité du cadre juridique ;
- l'absence de financement pour la formation des responsables des ANE ;
- l'absence d'un fonds pour le financement des projets associatifs ;
- l'inexistence des structures d'accueil-jeunes dans toutes les localités du pays ;
- l'insuffisance d'un personnel qualifié dans les domaines de la vie associative ;
- l'inexistence des services décentralisés de la vie associative ;
- le faible équipement des services administratifs.

D'une manière générale, la mise en œuvre de la politique de promotion des autres structures associatives n'a pas d'ancrage dans un département ministériel précis. En effet, depuis sa création, la Direction Générale chargée de la promotion de la vie associative a été rattachée à quatre ministères distincts : Ville, Economie Sociale, Jeunesse et Sports et Education Nationale.

Cette situation, qui résulte de l'incompréhension persistant au sujet de cette politique publique, a pour conséquence la multiplicité de tutelle administrative en matière de vie associative.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Renforcer les capacités des acteurs non étatiques pour pouvoir mieux déléguer et piloter des missions de service public
- Enjeu 2 : Susciter la création d'associations et d'ONG de façon à mieux couvrir les besoins de la population

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Développer les compétences fonctionnelles et opérationnelles des ANE par les actions de formations, de conseils et de soutien.

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir formé au moins 70 responsables d'association ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir soutenus 20 projets des ANE.

OBJECTIF N°2 : Appuyer et accompagner les associations au développement.

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir soutenu les projets associatifs d'au moins 30 associations ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir accompagné au moins 30 associations dans la recherche de financement auprès des partenaires au développement.

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir formé au moins 70 responsables d'association ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir soutenus 20 projets des ANE.

Indicateurs

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°1 : Développer les compétences fonctionnelles et opérationnelles des ANE par les actions de formations, de conseils et de soutien.							
Nombre de responsables associatifs formés		Nombre	20	60	0	-60	140
Nombre de projets soutenus		Nombre	10	15	0	-15	40
Taux d'avancement de textes sur la mise en place d'un forum national des ANE		%	100	N/A	N/A	N/A	100
Taux d'avancement du plan d'action de l'objectif		%	N / A	N / A	N / A	NA	100

Sources des données : Direction Générale de la Promotion de la Vie Associative, Direction de l'encadrement, Direction de la prospective, des études et de la statistique.

Précisions méthodologiques :

- **Indicateur 1** : cet indicateur précise le nombre de responsables associatifs formés : (c'est le nombre de responsables d'associations enregistrés au niveau provincial) ;
- **Indicateur 2** : cet indicateur précise le nombre de projets soutenus : (le nombre de projets des associations qui bénéficient du soutien matériel et financier de l'Etat) ;
- **Indicateur 3** : cet indicateur précis le taux d'avancement de textes sur la mise en place d'un forum national des ANE est le niveau d'évolution global en % de l'élaboration du texte.
- **Indicateur 4** : cet indicateur précis le taux d'avancement du plan d'action de l'objectif.

Le mode de calcul :

- Indicateurs 1 et 2 : simple décompte ;
- Indicateur 3 et 4 : taux cumulé des réalisations sur la base de 33% équivalent à la réalisation annuelle de l'objectif.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Identifier les associations et des organismes de formation ;
- Sélectionner les thèmes de formation et séminaires de formation ;
- Établir une communication entre l'administration et les ANE ;
- Identifier les ANE ;
- Sélectionner les projets et financer les projets.
- Prévoir un calendrier annuel de formation ;
- Développer des partenariats avec des organismes de formation,
- Organiser la formation des responsables des ANE ;
- Faire une évaluation de toutes les actions de formation ;
- Mettre en place un plan de formation
- Appuyer matériellement et financièrement les projets associatifs d'au moins 10 associations ;
- Recueillir les projets associatifs à retenir ;
- Étudier et sélectionner les projets à appuyer ;
- Financer les meilleurs projets ;
- Évaluer les projets financés.

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- Collectivités locales ;
- Opérateurs économiques ;
- Partenaires au développement.

Type de finalité des résultats visés

- ☑. Efficacité socio-économique
- ☑. Qualité de service rendu aux usagers
- ☑. Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir soutenu les projets associatifs d'au moins 30 associations ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir accompagné au moins 30 associations dans la recherche de financement auprès des partenaires au développement.

Indicateurs

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°2 : Appuyer et accompagner les associations au développement.							
Nombre de projets associatifs soutenus		Nombre	10	20	0	-20	60
Nombre d'associations accompagné		Nombre	10	20	0	-20	60
Taux d'avancement du plan d'action de l'objectif		%	10	20	0	-20	100

Sources des données : Direction Générale de la Promotion de la Vie Associative, Direction de l'encadrement, Direction de la prospective, des études et de la statistique.

Précisions méthodologiques :

- **Indicateur 1** : cet indicateur précise le nombre de projets associatifs soutenus : (le nombre de projets des associations qui bénéficient du soutien matériel et financier de l'Etat ou des partenaires au développement) ;
- **Indicateur 2** : cet indicateur précise le nombre d'associations accompagnés : (le nombre de projets des associations qui bénéficient du soutien matériel et financier de l'Etat ou des partenaires au développement) ;
- **Indicateur 3** : cet indicateur précise le niveau d'avancement du plan d'action de l'objectif et le niveau d'évolution global en % du plan d'action.
- Indicateurs 1 et 2 : simple décompte ;
- Indicateur 3 : taux cumulé des réalisations sur la base de 33% équivalent à la réalisation annuelle de l'objectif.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Identifier les associations et des organismes de formation ;
- Sensibilisation des associations ;
- Établir une communication entre l'administration,
- Sélectionner les projets et financer les projets.
- Développer des partenariats avec des organismes de formation,
- Recueillir les projets associatifs à retenir pour l'accompagnement ;
- Étudier et sélectionner les projets à appuyer ;
- Financer les meilleurs projets ;
- Évaluer les projets financés.

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- Collectivités locales ;
- Opérateurs économiques ;
- Partenaires au développement.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Numéro et intitulé du programme et de l'action		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
18.654	Vie associative	608 590 988	558 590 988	50 000 000	608 590 988	558 590 988	50 000 000
18.654.1	Promotion des associations	21 000 000	0	21 000 000	21 000 000	0	21 000 000
18.654.2	Promotion des activités des associations (ANE) auprès des partenaires	587 590 988	558 590 988	29 000 000	587 590 988	558 590 988	29 000 000
Total Programme		608 590 988	558 590 988	50 000 000	608 590 988	558 590 988	50 000 000

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Action et titre		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°1							
18.654.1 : Promotion des associations		21 000 000	0	21 000 000	21 000 000	0	21 000 000
Titre 2. Dépenses de personnel							
Titre 3. Dépenses de biens et services		21 000 000	0	21 000 000	21 000 000	0	21 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert							
Titre 5. Dépenses d'investissement							
N°2 18.654.2 : Promotion des activités des associations (ANE) auprès des partenaires		587 590 988	558 590 988	29 000 000	587 590 988	558 590 988	29 000 000
Titre 2. Dépenses de personnel		558 590 988	558 590 988	0	558 590 988	558 590 988	0
Titre 3. Dépenses de biens et services		29 000 000	0	29 000 000	29 000 000	0	29 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert							
Titre 5. Dépenses d'investissement							
Total pour le programme		608 590 988	558 590 988	50 000 000	608 590 988	558 590 988	50 000 000

Explication des principaux écarts :

Rappeler le taux d'exécution global du programme : **91,78 %**. Ensuite Procéder aux explications par titres :

- Taux d'exécution du titre 2 : 100% ;
- Taux d'exécution du Titre 3 : 0%, aucun crédit de ce titre n'a été consommé.
- Les écarts entre les exécutions et le niveau autorisé s'expliquent par le fort taux d'exécution des crédits ;
- Préciser si l'écart global se justifie par la non-levée d'une réserve obligatoire : **NON**
- Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées : **NON**

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LFR (1) pour 2021	Demandées pour 2022			Prévisions 2022	Prévisions 2023	Ouvertes en LFR (1) pour 2021	Demandées pour 2022			Prévisions 2022	Prévisions 2023
		Budget hors ADP (a)	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2021 (b)	Budget y compris ADP (a)+(b)				Budget hors ADP (a)	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2021 (b)	Budget y compris ADP (a)+(b)		
18.654.1- Promotion des associations	21 000 000	21 000 000	-	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	-	21 000 000	21 000 000	21 000 000
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	21 000 000	21 000 000	-	21 000 000	21 000 000	21 000 000	10 000 000	21 000 000	-	21 000 000	21 000 000	21 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18.654.2- Promotion des activités des associations (ANE) auprès des partenaires	587 590 988	587 590 988	-	587 590 988	587 590 988	587 590 988	587 590 988	587 590 988	-	587 590 988	587 590 988	587 590 988
Titre 2. Dépenses de personnel	558 590 988	558 590 988	-	558 590 988	558 590 988	558 590 988	558 590 988	558 590 988	-	558 590 988	558 590 988	558 590 988
Titre 3. Dépenses de biens et services	29 000 000	29 000 000	-	29 000 000	29 000 000	29 000 000	29 000 000	29 000 000	-	29 000 000	29 000 000	29 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme vie associative	608 590 988	608 590 988	-	608 590 988	608 590 988	608 590 988	608 590 988	608 590 988	-	608 590 988	608 590 988	608 590 988
Titre 2. Dépenses de personnel	558 590 988	558 590 988	-	558 590 988	558 590 988	558 590 988	558 590 988	558 590 988	-	558 590 988	558 590 988	558 590 988
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Natures des mouvements de crédit :

- Un virement est un redéploiement de crédits entre programmes d'un même ministère ;
- Un transfert est un redéploiement de crédits entre programmes de ministères différents ;
- Un crédit devenu sans objet peut être annulé, il s'agit alors d'une annulation ;
- Un crédit peut être reporté sur l'année suivante, il s'agit alors d'un report ;
- Les mouvements de fongibilité entre actions ou entre titres, au sein d'un même programme, sont regroupés sous le terme mouvement.

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme**Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres**

Action	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Total
N°1 : Promotion des associations					
N°2 Promotion des activités des associations (ANE) auprès des partenaires					

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité : RAS**Virements****Tableau récapitulatif des virements**

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme Vie Associative	Aucun	-	0	0
Total des virements			0	0
dont Titre 2			0	0
dont Titre 3			0	0
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			0	0

Explication des impacts de chaque virement : RAS

Aucun virement

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
Programme Vie Associative	RAS	RAS	RAS	RAS
Programme X				
Total des Transferts			RAS	RAS
dont Titre 2			RAS	RAS
dont Titre 3			RAS	RAS
dont Titre 4			RAS	RAS
dont Titre 5			RAS	RAS

Explication des impacts de chaque transfert :

RAS

Annulations

Tableau récapitulatif des annulations

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6
AE		RAS	RAS			
CP		RAS	RAS			
AE		RAS	RAS			
CP		RAS	RAS			
AE		RAS	RAS			
CP		RAS	RAS			
Total des annulations d'AE		RAS	RAS			
Total des annulations de CP		RAS	RAS			

Explication de chaque annulation :

RAS

Reports

Tableau récapitulatif des reports (titre 5)

Action	Projet d'investissement / Programme d'équipement	Modification du montant de CP pour le programme
RAS	RAS	RAS
RAS	RAS	RAS
RAS	RAS	RAS
RAS	RAS	RAS

Explication de chaque report :

RAS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B							
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C							
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)							
Main d'œuvre non permanente							
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme							

Explication des évolutions : ND

Dans cette section, justifier l'augmentation/la diminution globale des effectifs

Opérateur : PAS D'OPERATEUR

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2019 et fin 2021
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur				
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)				
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur				
Total pour le programme				

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	558 590 988	558 590 988	558 590 988	558 590 988	0	0
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère					0	0
Total des crédits de titre 2	558 590 988	558 590 988	558 590 988	558 590 988	0	0

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 : Ces crédits ont exclusivement permis à payer les salaires

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Promotion des associations	21 000 000	21 000 000	0	0	21 000 000	21 000 000
Organisation d'un séminaire sur le montage des projets						
Management des Associations						
Elaboration des textes sur le forum des ANE						
Recherche des partenaires						
ACTION 2 : Promotion des activités des associations (ANE) auprès des partenaires	29 000 000	29 000 000	0	0	29 000 000	29 000 000
Collecte et sélection de projets						
Recherche de financement						
Suivi des projets financés						
Appui d'au moins quatre projets associatifs						
Total des crédits de titre 3	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Les crédits du titre 3 n'ont pas été consommés

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Promotion des Associations						
Transfert X						
ACTION 2						
Transfert X						
ACTION X						
Transfert X						
Total des crédits de titre 4						

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Ce programme n'a pas de titre 4

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
ACTION 1						
Projet de développement ou d'équipement						
Projet de développement ou d'équipement						
ACTION 2						
Projet de développement ou d'équipement						
Projet de développement ou d'équipement						
ACTION X						
Projet de développement ou d'équipement						
Projet de développement ou d'équipement						
Total des crédits de titre 5						

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Ce programme n'a pas de titre 5

PROGRAMME JEUNESSE

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Jeunesse » est mis en œuvre par : la Direction Générale de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives.

Il vise :

- L'appui aux activités et initiatives des jeunes en vue de leur insertion sociale et leur participation au développement du pays ;
- L'encadrement des associations et ONG et l'appui à leurs projets de développement ainsi que le suivi-évaluation ;

Ce programme, piloté par le **Directeur Général de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives**, se décline en actions suivantes :

- **Promotion des activités des jeunes ;**
- **Promotion des associations et mouvements de jeunesse.**

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Promotion des activités des jeunes

Par « Promotion des activités des jeunes », on entend toutes les actions que le gouvernement met en œuvre pour :

- Encourager l'entrepreneuriat des jeunes en vue de les faire participer au développement du pays ;
- Cultiver l'esprit communautaire des jeunes.

Pour ce faire, à travers la politique nationale de la jeunesse issue du forum national de la jeunesse de 2011, le Gouvernement s'est engagé à renforcer son appui au financement des projets des jeunes et à organiser un chantier national et international des jeunes qui vise à développer le volontariat, le bénévolat, la solidarité et le patriotisme.

Cette action est mise en œuvre par les services (centraux et provinciaux) de la Direction Générale de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives.

ACTION N° 2 : Promotion des associations et mouvements de jeunesse

« Promouvoir les associations et mouvements de jeunesse » c'est apporter une assistance technique, logistique et financière en vue de la réalisation optimale de leurs activités, d'une part ; et permettre la participation des jeunes aux différentes rencontres nationale et internationales.

Cette action est mise en œuvre par les services centraux de la Direction Générale de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives. Et, avant le déploiement de ses services au niveau provincial, l'action pourrait être menée par les services déconcentrés de la Direction Générale de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives.

Cette action est mise en œuvre par les services centraux de la Direction Générale de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives. Et, avant le déploiement de ses services au niveau provincial, l'action pourrait être menée par les services déconcentrés de la Direction Générale de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives.

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

En matière de jeunesse, le programme doit permettre d'élaborer et de mettre en œuvre la volonté du Gouvernement d'impliquer davantage les jeunes dans la réalisation du projet de développement du pays.

Les associations, en tant que principaux usagers de l'action de jeunesse, pourraient attendre du programme :

- Une aide à la légalisation ou à la régularisation ;
- Un appui à la formation ;
- Une communication interne et externe régulière ;
- L'ouverture sur les partenariats (collectivités locales et bailleurs financiers internationaux) ;
- Un soutien au financement des projets ;
- Un renforcement de la représentativité dans les organes consultatifs.

La politique de promotion de la jeunesse a été marquée, ces dernières années, par l'organisation, en 2009, du forum national de la jeunesse qui a abouti à l'élaboration de la "Politique Nationale de la Jeunesse", document approuvé par le Président de la République le 25 mars 2013.

La volonté de l'Etat à promouvoir les activités de jeunesse à travers l'Administration est réelle.

On ne note comme points forts de cette Administration :

- La liberté de création des structures associatives conférée par la loi n° 35/62 du 10 décembre 1962 relative au régime des associations, et par le décret n° 296/PR/MI du 17 septembre 1962 réglementant les modalités de reconnaissance d'utilité publique des associations, modifié par le décret n° 810/PR du 13 septembre 1971 ;
- L'allocation des subventions annuelles aux associations de jeunesse ;
- La création des directions et services techniques chargés de la promotion des structures associatives ;
- La validation de la loi organique de la politique nationale de la jeunesse le 3 juillet 2015.

Toutefois, en dépit de ces efforts, il est à relever des faiblesses dans l'action de l'Etat dans le domaine de la jeunesse, notamment :

- La caducité du cadre juridique ;
- La faiblesse des subventions allouées aux associations de jeunesse ;
- L'absence d'un fonds pour le financement des projets associatifs ;
- L'inexistence des structures d'accueil-jeunes dans toutes les localités du pays ;
- L'insuffisance d'équipements des centres d'accueil-jeunes existants ;
- Le retard dans la mise en œuvre de la "Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) ;
- L'insuffisance d'un personnel qualifié dans les domaines de la jeunesse ;
- L'inexistence des services décentralisés de la vie associative ;
- Le faible équipement des services administratifs.

D'une manière générale, la mise en œuvre de la politique de promotion de la jeunesse relève du ministère en charge de la jeunesse.

Cette situation, qui résulte de l'incompréhension persistant au sujet de cette politique publique, a pour conséquence la multiplicité de tutelle administrative en matière de vie associative.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Permettre aux activités des jeunes d'être des instruments de développement national et de cohésion sociale ;
- Enjeu 2 : faire des mouvements de jeunesse un levier d'intégration et du rayonnement international.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Favoriser et développer les activités et initiatives des jeunes pour une meilleure insertion socioprofessionnelle.

- **Résultat annuel attendu 1** : obtenir au moins 100 jeunes capables de concevoir et de gérer leurs microprojets ;
- **Résultat annuel attendu 2** : disposer d'au moins 10 projets de jeunes à soumettre au financement par l'Etat gabonais et la CONFEJES ;
- **Résultat annuel attendu 3** : créer un corps de jeunes volontaires ;
- **Résultat annuel attendu 4** : lancer huit (8) programmes de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) ;
- **Résultat annuel attendu 5** : mettre en place une Commission Nationale de Suivi et d'Evaluation (CNSE) de la politique nationale de la jeunesse (PNJ) à 50%.

OBJECTIF N°2 : Développer l'esprit communautaire à travers les chantiers des jeunes.

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir au moins 75 jeunes sachant maîtriser au moins une activité pratiquée dans les chantiers de jeunes (venir en aide à des populations, participer à la restauration d'un lieu, à la protection de la nature et échanger avec les jeunes des autres horizons) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir fait participer au moins 5 jeunes à un chantier international.
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir 75 jeunes maîtrisant les activités des chantiers des jeunes au niveau national.

OBJECTIF N°3 : Renforcer les capacités opérationnelles et fonctionnelles des associations de jeunesse.

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir au moins 10 associations des jeunes autonomes ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir appuyé financièrement 5 associations ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir conseillé techniquement 30 associations.

OBJECTIF N°4 : Promouvoir la participation des jeunes aux évènements de jeunesse sur le plan national et international.

- **Résultat annuel attendu 1** : obtenir la participation effective de plus de 10 000 jeunes sur le plan national (fête de la jeunesse) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : redynamiser la fête nationale de la jeunesse par la participation d'au moins 6 000 jeunes aux ateliers de la fête de la jeunesse (conférences, débats, concours, expositions, sensibilisation des jeunes, etc.) ;
- **Résultat annuel attendu 3** : obtenir la participation effective de plus de 5 000 jeunes aux journées internationales ;
- **Résultat annuel attendu 4** : favoriser la présence de 10 jeunes aux fora internationaux (séminaires, conférences et assemblées générales statutaires).

OBJECTIF N°1 : Favoriser et développer les activités et initiatives des jeunes pour une meilleure insertion socio-professionnelle d'ici à 2023.
Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : obtenir au moins 100 jeunes capables de concevoir et de gérer leurs microprojets ;
- **Résultat annuel attendu 2** : disposer d'au moins 10 projets de jeunes à soumettre au financement par l'Etat gabonais et la CONFEJES ;
- **Résultat annuel attendu 3** : créer un corps de jeunes volontaires ;
- **Résultat annuel attendu 4** : lancer huit (8) programmes de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) ;
- **Résultat annuel attendu 5** : mettre en place une Commission Nationale de Suivi et d'Evaluation (CNSE) de la politique nationale de la jeunesse (PNJ) à 50%.

Indicateurs

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°1 : Favoriser et développer les activités et initiatives des jeunes pour une meilleure insertion socioprofessionnelle.							
Nombre de jeunes formés en entrepreneuriat		Nombre	40	50	40	-10	250
Nombre de projets financés par la CONFEJES		Nombre	0	10	10	0	20
Nombre de projets financés par l'Etat Gabonais		Nombre	0	10	10	0	30
Nombre de programme de la PNJ lancés		Nombre	0	1	1	0	17
Elaboration du texte portant création d'un corps de jeunes volontaires		%	20	20	40	20	100
Elaboration du texte de loi d'orientation portant création de la PNJ		%	20	30	20	-10	100
Taux d'avancement du plan d'action l'objectif Favoriser et développer les activités et initiatives des jeunes pour une meilleure insertion socio-professionnelle d'ici à 2023		%	40	50	40	-10	100

Source des données : Direction générale de la jeunesse et des activités socio-éducatives, Direction de la promotion des projets des jeunes (DPPJ), Coordination nationale du programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (CNPPEJ).

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur précise le nombre de jeunes formés en entrepreneuriat ;

Indicateur 2 : cet indicateur précise nombre de projets financés par la CONFEJES ;

Indicateur 3 : cet indicateur précise le nombre de projets financés par l'Etat Gabonais ;

Indicateur 4 : cet indicateur précise le nombre de programme de la PNJ lancés ;

Indicateur 5 : cet indicateur précise le taux d'avancement de l'élaboration du texte portant création de la PNJ d'un corps de jeunes volontaires ;

Indicateur 6 : cet indicateur précise le taux d'avancement de l'élaboration du texte de loi d'orientation de la PNJ ;

Indicateur 7 : cet indicateur précise le taux d'avancement du plan d'action de l'objectif favoriser et développer les activités et initiatives des jeunes pour une meilleure insertion socio-professionnelle d'ici à 2023.

Le mode de calcul :

- Indicateurs 1,2, 3,4 : simple décompte ;
- Indicateurs 5, 6 et : cumul en % des actions réalisées dans le cadre de l'élaboration des textes portant création de la PNJ d'un corps de jeunes volontaires et du texte de loi d'orientation portant création de la PNJ sur la base de 33% équivalent à la réalisation annuelle ;
- Indicateur 7 = cumul en % des actions réalisées dans le cadre de la mise œuvre de l'objectif favoriser et développer les activités et initiatives des jeunes pour une meilleure insertion socio-professionnelle d'ici à 2023 sur la base de 33% équivalent à la réalisation annuelle de l'objectif.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Identifier les jeunes de 16 à 35 ans intéressés par l'entrepreneuriat en vue des formations, initiation et de renforcement des capacités à l'entrepreneuriat tant à l'intention des jeunes que de leurs encadreurs ;
- Mettre en place une campagne d'information et de sensibilisation multisectorielle (tous les secteurs éducatifs, la Défense, l'Intérieur, Transport, la Communication, les Organismes internationaux, le Conseil Economique et Social, le Parlement, etc.) ;
- Assistance technique et financière ;
- Suivre et évaluer.

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- Les Ministères techniques identifiés participant aux travaux de la Commission Nationale de Suivi et de Sélection (CNSS) / Administration ;
- La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la francophonie(CONFEJES) assure la formation et le perfectionnement du Coordonnateur national, des formateurs et finance les meilleurs projets / Partenaire ;
- Direction Générale de la jeunesse et des Activités Socio-éducatives / Administration ;
- Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) / Administration ;
- Conseil National de la Jeunesse du Gabon (CNJG) / partenaire.

Associations et Mouvements de Jeunesse / Partenaires

OBJECTIF N°2 : Développer l'esprit communautaire à travers les chantiers des jeunes d'ici à 2023.

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir au moins 75 jeunes sachant maîtriser au moins une activité pratiquée dans les chantiers de jeunes (venir en aide à des populations, participer à la restauration d'un lieu, à la protection de la nature et échanger avec les jeunes des autres horizons) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir fait participer au moins 5 jeunes à un chantier international.
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir 75 jeunes maîtrisant les activités des chantiers des jeunes au niveau national.

Indicateurs

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°2 : Développer l'esprit communautaire à travers les chantiers des jeunes.							
Nombre de jeunes ayant participé aux chantiers des jeunes à l'échelon international		Nombre	00	110	110	0	>330
Nombre de jeunes participants aux chantiers nationaux des jeunes		Nombre	0	120	120	0	10
Nombre de jeunes sachant maîtriser les activités des chantiers des jeunes		Nombre	0	75	75	0	175
Taux d'avancement de l'objectif développer l'esprit communautaire à travers les chantiers des jeunes d'ici à 2023		%	NA	NA	NA	NA	100

Source des données : Direction Générale de la Jeunesse et Activités Socio-éducatives.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur précise le nombre de jeunes ayant participé aux chantiers des jeunes à l'échelon international;

Indicateur 2 : cet indicateur précise nombre de jeunes participants aux chantiers nationaux des jeunes;

Indicateur 3 : cet indicateur précise le nombre de jeunes sachant maîtriser les activités des chantiers des jeunes;

Indicateur 4 : cet indicateur précise le taux d'avancement l'objectif développer l'esprit communautaire à travers les chantiers des jeunes d'ici à 2023.

Le mode de calcul : simple décompte

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Prospector des sites, sensibilisation des parents et les jeunes, plaidoyers auprès des autorités;
- Appliquer les accords de coopération avec les pays amis ;
- Élaborer des termes de références de chaque activité ;
- Lancer un appel à candidatures ;
- Sélectionner les candidats ;
- Former à l'activité ;
- Procéder au déroulement de l'activité ;
- Journée de synthèse (bilan).

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- Opérateurs économiques ;
- Directions Générales ;
- Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ;
- Conseil National de la Jeunesse du Gabon (CNJG) ;
- Associations de Jeunesse.

OBJECTIF N°3 : Renforcer les capacités opérationnelles et fonctionnelles des associations de jeunesse d'ici à 2023.

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficacité de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir au moins 10 associations des jeunes autonomes ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir appuyé financièrement 5 associations ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir conseillé techniquement 30 associations.

Indicateurs

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°3 : Renforcer les capacités opérationnelles et fonctionnelles des associations de jeunesse.							
Nombre d'associations de jeunesse autonomes		Nombre	00	30	30	0	90
Nombre d'associations conseillées techniquement		Nombre	00	35	35	0	100
Nombre d'associations appuyées financièrement		Nombre	00	35	35	0	20
Taux d'avancement de l'objectif renforcer les capacités opérationnelles et fonctionnelles des associations de jeunesse d'ici à 2023.		%	NA	NA	NA	NA	100

Sources des données : Direction Générale de la Jeunesse et Activités Socio-éducatives.

Précisions méthodologiques : simple décompte

Indicateur 1 : cet indicateur précise le nombre d'associations de jeunesse autonomes ;

Indicateur 2 : cet indicateur précise le nombre d'associations conseillées techniquement ;

Indicateur 3 : cet indicateur précise le nombre d'associations appuyées financièrement ;

Indicateur 4 : cet indicateur précise le taux d'avancement de l'objectif renforcer les capacités opérationnelles et fonctionnelles des associations de jeunesse d'ici à 2023.

Le mode de calcul : simple décompte

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Identifier de l'existant ;
- Mettre en place une campagne d'information et de sensibilisation ;
- Assistance technique et financière.

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- Opérateurs économiques ;
- Associations de Jeunesse.
- Municipalités.

OBJECTIF N°4 : Promouvoir la participation des jeunes aux événements de jeunesse sur le plan national et international d'ici à 2023.

Type de finalité des résultats visés

- ☒ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficacité de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : obtenir la participation effective de plus de 10 000 jeunes sur le plan national (fête de la jeunesse) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : redynamiser la fête nationale de la jeunesse par la participation d'au moins 6 000 jeunes aux ateliers de la fête de la jeunesse (conférences, débats, concours, expositions, sensibilisation des jeunes, etc.) ;
- **Résultat annuel attendu 3** : obtenir la participation effective de plus de 5 000 jeunes aux journées internationales ;
- **Résultat annuel attendu 4** : favoriser la présence de 10 jeunes aux fora internationaux (séminaires, conférences et assemblées générales statutaires).

Indicateurs

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°4 : Promouvoir la participation des jeunes aux événements de jeunesse sur le plan national et international.							
Nombre de jeunes qui participent à la fête nationale de la jeunesse/		Nombre	3000	10000	3000	-7000	22 000
Nombre de jeunes participants aux ateliers pendant la fête nationale de la jeunesse		Nombre	1200	6000	1200	-4800	2500
Nombre de jeunes qui participent aux journées internationales		Nombre	0	5000	5000	0	5 000
Nombre de jeunes qui participent aux fora internationaux		Nombre	0	50	50	0	10
Taux d'avancement de l'objectif promouvoir la participation des jeunes aux événements de jeunesse sur le plan national et international d'ici à 2023.		%	NA	NA	NA	NA	100

Sources des données : Direction Générale de la Jeunesse et Activités Socio-éducatives.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur précise le nombre de jeunes qui participent à la fête nationale de la jeunesse ;

Indicateur 2 : cet indicateur précise le nombre de jeunes participants aux ateliers pendant la fête nationale de la jeunesse ;

Indicateur 3 : cet indicateur précise le nombre de jeunes qui participent aux journées internationales ;

Indicateur 4 : cet indicateur précise le nombre de jeunes qui participent aux fora internationaux ;

Indicateur 5 : cet indicateur précise le niveau d'avancement de l'objectif promouvoir la participation des jeunes aux événements de jeunesse sur le plan national et international d'ici à 2023.

Le mode de calcul :

Indicateurs 1, 2, 3 et 4 : simple décompte ;

Indicateur 5 : cet indicateur précise le taux cumulé des réalisations sur la base de 33% équivalant à la réalisation annuelle de l'objectif.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place une campagne d'information et de sensibilisation ;
- Assistance technique et financière ;
- Suivre et évaluer.

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

- Opérateurs économiques ;
- Partenaires au développement ;
- Les municipalités et collectivités locales ;
- Associations de Jeunesse.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LFR 2021	Demandées pour 2022			Prévisions 2022	Prévisions 2023	Ouvertes en LFR 2021	Demandées pour 2022			Prévisions 2022 Budget général	Prévisions 2023 ADP ⁽¹⁾ DONS FDC
		Budget général	ADP ⁽¹⁾ DONS FDC	PLF 2022				Budget général	Actions et titres	Montant y compris ADP		
18.658.1: Promotion des activités des jeunes	239 606 000	239 606 000	-	239 606 000	239 606 000	239 606 000	239 606 000	239 606 000	-	239 606 000	239 606 000	239 606 000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	80 000 000	80 000 000	-	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	159 606 000	159 606 000	-	159 606 000	159 606 000	159 606 000	159 606 000	159 606 000	159 606 000	159 606 000	159 606 000	159 606 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18.658.2: Promotion des associations et mouvements de jeunesse	73 200 000	73 202 000	-	73 202 000	73 202 000	73 202 000	73 200 000	73 202 000	-	73 202 000	73 202 000	73 202 000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 000 000	20 000 000	-	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	53 202 000	53 202 000	-	53 202 000	53 202 000	53 202 000	53 202 000	53 202 000	53 202 000	53 202 000	53 202 000	53 202 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Jeunesse	312 808 000	312 808 000	-	312 808 000	312 808 000	312 808 000		312 808 000	-	312 808 000	312 808 000	312 808 000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000		100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	212 808 000	212 808 000	-	212 808 000	212 808 000	212 808 000		212 808 000	212 808 000	212 808 000	212 808 000	212 808 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°1 Promotion des activités des jeunes	239 606 000	175 504 645	64 101 355	239 606 000	175 504 645	64 101 355
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	80 000 000	61 504 645	18 495 355	80 000 000	61 504 645	18 495 355
Titre 4. Dépenses de transfert	159 606 000	114 000 000	45 606 000	159 606 000	114 000 000	45 606 000
Titre 5. Dépenses d'investissement						
N°2 Promotion des associations et mouvement de jeunesse	73 200 000	30 758 000	42 444 000.	73 200 000	30 758 000	42 444 000.
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 000 000	15 000 000	5 000 000	20 000 000	15 000 000	5 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	53 202 000	15 758 000	37 444 000	53 202 000	15 758 000	37 444 000
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Total pour le programme	312 808 000	206 262 645	106 545 355	312 808 000	206 262 645	106 545 355

Explication des principaux écarts :

Taux d'exécution global du programme : 65,94%

Titre 3 : **76,50%** : Ces crédits ont été majoritairement consommés pour le financement des activités génératrices de revenus portées par les jeunes

Titre 4 : **36,30 %** : Ces crédits ont été partiellement consommés pour la prise en charge des cotisations internationales et de diverses activités du programme dont un séminaire CONFEJES sur l'économie numérique.

- *Les écarts entre les exécutions et le niveau autorisé s'expliquent par le fort taux d'exécution des crédits ;*
- *Préciser si l'écart global se justifie par la non-levée d'une réserve obligatoire : NON*
- *Le taux d'exécution sur les crédits nets des réserves non levées*

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2019 (1)	Ouverts en LF pour 2020 (a)	Répartition prévisionnelle 2021			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (Entrées - sorties)	Effectifs 2021 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4						
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	35	35	0	4	+4	39
Permanents	36	36	0	0		35
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie B (s3)	21	21	0	1	+1	22
Permanents	21	21	0	1	+1	21
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)	2	2	0	0	0	2
Permanents	2	2	0	0	0	2
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	3	3	0	0	0	3
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	35	56	0	6	5	66

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Tableau 1 : effectifs et masse salariale : ND

	2020 Réalisation		2021 Prévision		2020 et 2021	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2020 – effectifs 2021)	Ecart de coût (coût 2020 – coût 2021)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	56	0	66		6	0
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	35		39		+4	
Permanents	36		35			
Non permanents	0		0		0	
Catégorie B (s3)	21		22		+1	
Permanents	21		21		+1	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie C (s4)	2		2		0	
Permanents	2		2		0	
Non permanents	0		0		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	3		3		0	
Emplois des opérateurs (u)						
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)					0	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)					0	
Total pour le programme (v) = s + t + u	56	0	66		6	0

Le cout des effectifs est pris en charge au programme Jeunesse.

AUTRES DEPENSES

Actions/activités /titres	Déterminants physiques et financiers		Montants 2021		Justifications
			AE	CP	
Action 1: Promotion des activités des jeunes			133 060 645	133 060 645	
Titre 4: Transferts			103 060 645	103 060 645	
Titre 3 : Biens et services			30 000 000	30 000 000	
Fête Nationale de la Jeunesse			44 060 645	44 060 645	
Autres grandes activités de jeunesse			89 000 000	89 000 000	
Action 2 : Promotion des associations et mouvements de jeunesse			73 202 000	73 202 000	
Titre 4 : Transferts			53 202 000	53 202 000	
Titres 3 : Biens et services			20 000 000	20 000 000	
Cotisation statutaire - CONFEJES			4 000 000	4 000 000	
Cotisation internationale APEJ - CONFEJES			2 000 000	2 000 000	
Cotisation internationale – Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)			3 000 000	3 000 000	
Contribution Formation des cadres - CONFEJES			1 000 000	1 000 000	
Cotisation internationale - Bureau mondial du scoutisme			926 000	926 000	
Cotisation internationale - UPJ			700 000	700 000	
Cotisation internationale - Bureau africain du scoutisme			120 000	120 000	
Cotisation internationale - Conférence internationale catholique du scoutisme			132 000	132 000	
Cotisation internationale - Conférence francophone du scoutisme laïc			330 000	330 000	
Autres activités			53 202 000	53 202 000	
Total du Programme			206 262 645	206 262 645	

Les crédits des titres 3 et 4 du programme Jeunesse ont servi à couvrir le paiement des cotisations internationales et diverses activités notamment le financement des activités génératrices de revenus portées par les jeunes et les subventions des associations de jeunesse.

RATACHEMENT DES SERVICES

18	658: Jeunesse			
18	658	A1: Jeunesse		
18	658	A1	K1: Jeunesse	000 0 Libreville
18	658	A1	K1	<i>Direction Générale de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives</i>
18	658	A1	K1	<i>Direction des Associations et Mouvements de Jeunesse</i>
18	658	A1	K1	<i>Service de la Promotion de la Vie Associative</i>
18	658	A1	K1	<i>Service des Echanges et de la Coopération</i>
18	658	A1	K1	<i>Service de la Promotion Sociale des Jeunes</i>
18	658	A1	K1	<i>Direction de l'Animation Socio-Educative</i>
18	658	A1	K1	<i>Service de l'Animation et des Centres d'Accueil des Jeunes</i>
18	658	A1	K1	<i>Service de l'Information et de la Documentation Jeunesse</i>
18	658	A1	K1	<i>Direction de la Promotion des Projets des Jeunes</i>
18	658	A1	K1	<i>Service de l'Assistance et de la Coordination des Programmes Economiques</i>
18	658	A1	K1	<i>Service de l'Insertion Economique des Jeunes</i>

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, CHARGE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE.

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme “ Pilotage et soutien aux politiques de la culture, des Sports chargé de la jeunesse et de la vie associative” regroupe l'ensemble des moyens indispensables au bon fonctionnement du Ministère des Sports, du Tourisme et des Loisirs. Ce programme rassemble les fonctions supports à dimension transversale exercées conjointement par tous les services d'appui du Ministère. Ledit programme ne repose pas sur les déclinaisons sectorielles propres à chaque direction opérationnelle, mais assure une gestion mutualisée de différentes prestations au profit des directions et services centraux.

Le regroupement en son sein de fonctions transversales à l'ensemble des structures du département Ministériel caractérise ce programme.

Le Secrétaire Général du Ministère conduit ce programme et son exécution est assuré par :

- Le Cabinet du Ministre
- Les Services du Secrétariat Général ;
- L'Inspection Générale des services ;
- La Direction Centrale des Affaires Financières ;
- La Direction Centrale des ressources humaines ;
- La Direction Centrale des systèmes informatiques ;
- La Direction Générale des Infrastructures Sportives et Socio-éducatives ;
- La direction de la coopération culturelle ;
- L'Institut Nationale de la Jeunesse et des Sports ;

Les expertises en matière :

- Juridique ;
- Communication ;
- Documentation et archivage ;
- Production des données statistiques.

Le responsable de ce programme est le **Secrétaire Général du Ministère**.

Les actions du programme pilotage et soutien aux politiques des sports, culture, du tourisme et des loisirs sont :

- **Stratégie ministérielle ;**
- **Coordination administrative**

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Stratégie ministérielle

Le Ministre de la culture, des Sports chargé de la jeunesse et de la vie associative effectue le pilotage de la stratégie ministérielle avec l'appui de l'Inspection Générale des Services.

Cette action a pour objectif la conduite de la politique générale du ministère et le suivi de son exécution. L'opération vise particulièrement la performance, l'action administrative et la lisibilité des politiques publiques du ministère.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

Elle est mise en œuvre par le Secrétariat Général.

Cette action consiste d'une part en la coordination des programmes transversaux et la mise à contribution de l'ensemble des directions du ministère, et d'autre part, l'expertise et les compétences relatives aux domaines de l'administration, des finances, de la comptabilité, de la gestion des ressources humaines, du patrimoine immobilier, des moyens généraux, des systèmes d'information et de la communication ainsi que de la documentation-archivage, de la production des données statistiques, du juridique.

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme pilotage et soutien comprend toutes les fonctions transversales épaulant les directions générales. Suite aux réformes survenues en 2013 visant à accroître la performance globale du service public, des nouvelles directions centrales identiques dans tous les ministères ont vu le jour.

Toutefois, malgré l'existence desdites réformes, les conditions de travail ne sont pas réunies, les champs d'intervention ne sont pas opérationnels. Par conséquent, l'optimisation du rendement du programme pilotage et soutien aux politiques en pâti.

Dans ce cadre, les difficultés rencontrées et défis à relever par le programme sont :

- L'inexistence de locaux pour le département ;
- La dispersion des services ;
- Le manque de personnel formé dans plusieurs domaines de compétence ;
- L'insuffisance notoire de moyens et outils de travail ;
- L'inadéquation en terme de compétences/ emploi.

L'option choisie a été de faire correspondre les objectifs de la fonction soutien à des grands pôles d'activités.

ENJEUX

La réflexion stratégique à partir de l'état de lieux a permis d'identifier trois enjeux pour le programme "Pilotage et soutien aux politiques des sports, du tourisme et des loisirs" dans le cadre du Ministère des Sports, du Tourisme et des Loisirs. Il s'agit de :

- Enjeu 1 : Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du Ministère ;
- Enjeu 2 : Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère ;
- Enjeu 3 : Développer la performance globale et au niveau de chaque fonction support.

OBJECTIF N°1 : Optimiser le fonctionnement du Ministère (Fonctions supports)

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir 80 agents formés aux compétences requises pour la maîtrise de leur poste ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir 15 agents formés sur les outils de la BOP ;

OBJECTIF N°2 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage du Ministère

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir un répertoire et une carte des emplois ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir défini les besoins en effectif pour chaque emploi ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir fait organiser trois (3) revues d'objectifs ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir mis à disposition au moins 40 impétrants sortis de l'INJS
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir organisé trois (3) dialogues de gestions ;

OBJECTIF N°3 : Parvenir à la conduite, au suivi et l'entretien des infrastructures

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir effectué 6 missions de contrôle et d'évaluation ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir procédé à la validation de la conformité.

OBJECTIF N°1 : Optimiser le fonctionnement du Ministère d'ici à 2023**Type de finalité des résultats visés**

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir 80 agents formés aux compétences requises pour la maîtrise de leur poste ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir 15 agents formés sur les outils de la BOP ;

Indicateurs

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Révisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°1 : Optimiser le fonctionnement du Ministère (Fonctions supports)							
Nombre d'agents formés pour la maîtrise de leur poste		Nombre	0	80	0	-80	170
Nombre d'agents/managers formés à la BOP		Nombre	5	15	5	-10	45
Taux d'avancement de l'objectif Optimiser le fonctionnement du Ministère d'ici à 2023		%	N/A	N/A	N/A	N/A	100

Sources des données : SG, DCP, DCSI.

Mode de collecte : Enquêtes, rapports.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur précise le nombre d'agents formés pour la maîtrise de leur poste ;

Indicateur 2 : cet indicateur précise le nombre d'agents/managers formés à la BOP ;

Indicateur 3 : cet indicateur précise le niveau d'avancement de l'objectif optimiser le fonctionnement du Ministère d'ici à 2023.

Le mode de calcul :

Indicateur 1-2 : simple décompte ;

Indicateur 3 : cet indicateur précise le taux cumulé des réalisations sur la base de 33% équivalant à la réalisation annuelle de l'objectif.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION**Formation**

- Identification des besoins en formation ;
- Sélection les agents bénéficiaires de la formation;
- Mise en place l'offre de formation;
- Réalisation des actions de formation ciblées;
- Réalisation de l'évaluation à chaud et à froid des formations dispensées auprès des agents formés et de leurs responsables hiérarchiques.

Recyclage :

- Définition des emplois prioritaires pour lesquels il y a besoin d'un titulaire ;
- Définition parmi les agents sous occupés des profils adéquats pour les emplois prioritaires ;
- Dispensation aux agents de la ou des formations nécessaires pour occuper l'emploi prévu pour eux ;
- Évaluation des compétences acquises par les agents formés ;
- Affectation des agents formés aux emplois prévus pour eux.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- CONFEJES
- Ministère de la Fonction Publique
- Fédérations Internationales,
- Opérateurs Privés
- INJS.

OBJECTIF N°2 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage du Ministère d'ici à 2023

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir un répertoire et une carte des emplois ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir défini les besoins en effectif pour chaque emploi ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir fait organiser trois (3) revues d'objectifs ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir mis à disposition au moins 40 impétrants sortis de l'INJS
- Résultat annuel attendu 5 : avoir organisé trois (3) dialogues de gestions ;

Indicateurs

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°2 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage du Ministère							
Taux d'avancement de l'élaboration de la carte des emplois		%	0	20	0	-20	70
Nombre de recensements effectués auprès des directions générales du ministère		Nombre	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Nombre de revues d'objectifs organisées au sein du ministère		Nombre	1	6	0	-6	7
Nombre de dialogues de gestion organisés		Nombre	1	6	0	-6	7
Nombre d'impétrants formés à l'INJS		Nombre	N/A	50	0	-50	150
Taux d'avancement du plan d'action de l'objectif		%	N/A	N/A	N/A	N/A	100

Sources des données : DCRH, DS, DGAFP

Mode de collecte : Enquêtes, rapports d'activités.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur précise le niveau d'avancement de l'élaboration de la carte des emplois;

Indicateur 2 : cet indicateur précise le nombre de recensements effectués auprès des directions générales du ministère;

Indicateur 3 : cet indicateur précise le nombre de revues d'objectifs organisées au sein du ministère ;

Indicateur 4 : cet indicateur précise le nombre de dialogues de gestion organisés ;

Indicateur 5 : cet indicateur précise le nombre d'impétrants formés à l'INJS.

Indicateur 6 : cet indicateur précise le taux d'avancement du plan d'action de l'objectif.

Le mode de calcul :

Indicateurs 1, 2, 3, 4 et 5 : simple décompte ;

Indicateur 6 : cet indicateur précise le taux cumulé des réalisations sur la base de 33% équivalant à la réalisation annuelle de l'objectif.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place l'équipe ;
- Acquérir la méthodologie définie par la DGAFP ;
- Définir le plan d'action annuel ;
- Sensibiliser et former l'encadrement en place ;
- Conduire l'élaboration des fiches emploi et l'établissement de la carte ;
- Obtenir la validation du répertoire et de la carte.
- Former l'encadrement à l'élaboration des fiches de poste ;
- Accompagner l'encadrement dans l'élaboration des fiches de poste ;
- Procéder à l'harmonisation des fiches de poste ;
- Mettre en mains de chaque agent leur fiche de poste en expliquant son utilité.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

INJS

Ministère de la Fonction Publique

Ministère du Budget

Opérateurs Privés

OBJECTIF N°3 : Parvenir à la conduite, au suivi et l'entretien des infrastructures d'ici à 2023

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☒ Qualité de service rendu aux usagers
- ☒ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : avoir effectué 6 missions de contrôle et d'évaluation ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir procédé à la validation de la conformité.

Indicateurs

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
N°3 : Parvenir à la conduite, au suivi et l'entretien des infrastructures							
Nombre de visites des chantiers		Nombre	0	10	0	-10	13
Nombre de rapports produits		Nombre	0	0	0	-10	13
Taux d'avancement du plan d'action de l'objectif		%	N/A	N/A	N/A	N/A	100

Sources des données : Cabinets d'études, Cabinets de contrôle, Entreprises, IGS, Secrétariat Général, Cabinet du Ministre, Services utilisateurs.

Mode de collecte : Enquêtes, rapports d'activités.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : cet indicateur précise le nombre de visites des chantiers;

Indicateur 2 : cet indicateur précise le nombre de rapports produits;

Indicateur 3 : cet indicateur précise le niveau d'avancement du plan d'action de l'objectif

Le mode de calcul :

Indicateur 1 et 2 : simple décompte.

Indicateur 3 : le taux cumulé des réalisations sur la base de 33% équivalant à la réalisation annuelle de l'objectif.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Élaboration des fiches de chantier ;

- Organisation des réunions périodiques de travail ;
- Mise en place l'équipe de contrôle.

CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

ONDSC

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LFR (1) pour 2021	Demandées pour 2022			Prévisions 2022	Prévisions 2023	Ouvertes en LFR (1) pour 2021	Demandées pour 2022			Prévisions 2022	Prévisions 2023
		Budget hors ADP (a)	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2022 (b)	Budget y compris ADP (a)+(b)				Budget hors ADP (a)	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2021 (b)	Budget y compris ADP (a)+(b)		
18.661.1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	49 714 604	1 886 182 769	-	1 886 182 769	1 886 182 769	1 886 182 769	49 714 604	1 886 182 769	-	1 886 182 769	1 886 182 769	1 886 182 769
Titre I. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	24 714 604	1 389 781 130	-	1 389 781 130	1 389 781 130	1 389 781 130	24 714 604	1 389 781 130	-	1 389 781 130	1 389 781 130	1 389 781 130
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 000 000	43 000 000	-	43 000 000	43 000 000	43 000 000	25 000 000	43 000 000	-	43 000 000	43 000 000	43 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	241 655 800	-	241 655 800	241 655 800	241 655 800	-	241 655 800	-	241 655 800	241 655 800	241 655 800
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	211 745 839	-	211 745 839	211 745 839		-	211 745 839	-	211 745 839	211 745 839	
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18.661.2: Coordination administrative	1 656 722 326	132 000 000	-	132 000 000	132 000 000	32 000 000	1 656 722 326	132 000 000	-	132 000 000	132 000 000	32 000 000
Titre I. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 365 066 526	-	-	-	-	-	1 365 066 526	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	32 000 000	-	32 000 000	32 000 000	32 000 000	50 000 000	32 000 000	-	32 000 000	32 000 000	32 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	241 655 800	-	-	-	-	-	241 655 800	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000		-	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Pilotage et soutien aux politiques de la jeunesse, des sports et des loisirs	1 706 436 930	2 018 182 769	-	2 018 182 769	2 018 182 769	1 706 436 930	1 706 436 930	2 018 182 769	-	2 018 182 769	2 018 182 769	1 706 436 930
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Titre 2. Dépenses de personnel	1 389 781 130	1 389 781 130	-	1 389 781 130	1 389 781 130	1 389 781 130	1 389 781 130	1 389 781 130	-	1 389 781 130	1 389 781 130	1 389 781 130
Titre 3. Dépenses de biens et services	75 000 000	75 000 000	-	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	-	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	241 655 800	241 655 800	-	241 655 800	241 655 800	241 655 800	241 655 800	241 655 800	-	241 655 800	241 655 800	241 655 800
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	311 745 839	-	311 745 839	311 745 839	-	-	311 745 839	-	311 745 839	311 745 839	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°1 18.661 : Pilotage et Soutien à la politique de jeunesse, sports et loisirs	49 714 604	38 214 604	11 500 000	49 714 604	38 214 604	11 500 000
Titre 2. Dépenses de personnel	24 714 604	24 714 604	0	24 714 604	24 714 604	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	25 000 000	13 500 000	11 500 000	25 000 000	13 500 000	11 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
N°2 Coordination Administrative	1 656 722 326	1 488 689 317	168 033 009	1 656 722 326	1 488 689 317	168 033 009
Titre 2. Dépenses de personnel	1 365 066 526	1 365 066 526	0	1 365 066 526	1 365 066 526	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	5 000 000	45 000 000	50 000 000	5 000 000	45 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	241 655 800	118 622 791	123 033 009	241 655 800	118 622 791	123 033 009
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme	1 706 436 930	1 526 903 921	179 533 009	1 706 436 930	1 526 903 921	179 533 009

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

	Effectifs					
Emplois de l'administration	Réalisation 2020 (1)	Ouverts en LF pour 2021 (a)	Répartition prévisionnelle 2021			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (Entrées - sorties)	Effectifs 2021 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	83	83	-5	8	3	86
Permanents	83	83	-5	8	3	86
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie B (s3)	44	44	-1	0	-1	43
Permanents	44	44	-1	0	-1	43
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)	12	12	-3	0	-3	9
Permanents	12	12	-3	0	-3	9
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	45	45	0	0	0	45
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	184	184	-9	8	-1	183

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2021(1)	Prévision 2022	Prévision 2023
Opérateur INJS	44		
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			
Total pour l'opérateur	44		
Total pour l'opérateur			
Total pour le programme	227		

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2021(1)	Prévision 2022	Prévision 2023
Opérateur OGSSU	11		
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)			
Total pour l'opérateur	11		
Total pour l'opérateur			
Total pour le programme	238		

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Tableau 1 : effectifs et masse salariale

	2020 Réalisation		2021 Prévision		2021 et 2020	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (Effectifs 2021 – effectifs 2020)	Ecart de coût (Coût 2021 – coût 2020)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4						
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	83		86		86	
Permanents	83		86		86	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie B (s3)	44		43		43	
Permanents	44		43		43	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie C (s4)	12		9		9	
Permanents	12		9		9	
Non permanents	0		0		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	45		45		45	
Emplois des opérateurs (u)	0		55		55	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)						
Total pour le programme (v) = s + t + u	184	1 389 781 130	238	1 389 781 130	238	

AUTRES DEPENSES

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			PL2021		
			AE	CP	
Action 1 : Stratégie Ministérielle					
Titre 3 : Biens et services			25 000 000	25 000 000	
Pilotage de la politique publique					
Action 2 : Coordination Administrative			281 655 800	281 655 800	
Titre 3 : Biens et services			50 000 000	50 000 000	
Gestion et développement des fonctions supports			15 000 000	15 000 000	
Titre 4 : Transferts			241 655 800	241 655 800	
Opérateur INJS			241 655 800	241 655 800	
Titre 5 : Investissement			0	0	

RATTACHEMENT DES SERVICES

18	661: Pilotage et Soutien à la politique de jeunesse, sports et loisirs				
18	661	A1: Soutien			
18	661	A1	K1: Cabinet	0000	Libreville
18	661	A1	K1	Cabinet du Ministre	
18	661	A1	K1	Service Central Courrier	
18	661	A1	K1	Service de la Coopération	
18	661	A1	K1	Inspection Générale des Services	
18	661	A2	K1: Administration générale		0000 Libreville
18	661	A2	K1	Secrétariat Général	
18	661	A2	K2: Fonctions supports		0000 Libreville
18	661	A2	K2	Direction Centrale des Ressources Humaines	
18	661	A2	K2	Direction Centrale des Affaires Financières	
18	661	A2	K2	Direction Centrale des Affaires Juridiques	
18	661	A2	K2	Direction Centrale des Systèmes d'Information	
18	661	A2	K2	Direction Centrale de la Communication	
18	661	A2	K2	Direction Centrale des Statistiques et des Etudes	
18	661	A2	K2	Direction Centrale des Archives et de la Documentation	
18	661	A3: Opérateur-INJS			
18	661	A3	K1: Opérateur-INJS(Institut National de la Jeunesse et des Sports)		0000 Libreville
18	661	A3	K1: Opérateur-INJS(Institut National de la Jeunesse et des Sports)		4702 AC INJS
18	661	A3	K1:	Institut National de la Jeunesse et des Sports	

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR INJS

Présentation de l'opérateur

L'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) est un établissement public de formation et de recyclage dans les métiers de l'Education Physique et sportive ainsi que de la jeunesse. Il est sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Travail avec l'opérateur

Le Contrat Annuel de Performance (CAP) n'a pas été établi entre l'Etat et cet établissement, entraînant par conséquent l'absence de suivi-évaluation en cours d'année.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	99 000 000	47 086 500
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	241 655 800	17 806 788
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	306 655 800	64 893 288

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution de l'Etat devrait servir à payer les bourses à hauteur de 141 655 800 FCFA ainsi que le fonctionnement de l'établissement pour 100 000 000 FCFA et les vacations à hauteur de 99 000 000 FCFA.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Former, Perfectionner et Recycler les personnels enseignants et d'encadrement du Ministère de la jeunesse, des Sports.				
Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :				
Objectif 1 Promouvoir l'expertise et la valeur ajoutée des fonctions soutien				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de formés	80	80	80	0
Indicateur 2 : Nombre de perfectionnés	100	15	7	8

Objectif O/P1.2 : former en matière d'Education Physique et Sportive, d'Animation de la Jeunesse et d'Activités de loisirs, des cadres relevant soit d'autres départements ministériels, soit de collectivités publiques ou privées.				
Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :				
Objectif 1 Promouvoir l'expertise et la valeur ajoutée des fonctions soutien				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de formés en matière d'EPS	ND	43	43	0

Objectif O/P1.3 : L'organisation des stages en vue de la formation et du perfectionnement des membres des mouvements, associations et fédérations agréées par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.				
Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1: Nombre de stages organisés	ND	20	0	-20

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur : Vacances	99 000 000	47 086 500	0	0
Action : paiement des bourses	141 655 800		0	0
Action : Fonctionnement	100 000 000	17 806 788	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	241 655 800	64 893 288	0	0